

VILLE DE CLICHY

AUDIT CHAUFFAGE URBAIN

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR DE CLICHY (S.D.C.C.)

ANALYSE DE L'EXPLOITATION DE 2002 A 2005 INCLUS

Cette analyse porte sur les postes de produits et de charges repris dans les comptes rendus financiers remis par le concessionnaire, qui ont été rapprochés des comptes sociaux de la société.

I. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

I.1. LES RECETTES DE VENTE DE CHALEUR (CHAUFFAGE + E.C.S.)

a) Elles ont évolué comme suit :

VENTES EN EUROS	2002	2003	2004	2005
R1 Réseau	6.432.169	6.812.908	6.977.322	7.440.525
R2 Réseau	2.210.103	2.373.228	2.409.733	2.504.660
TOTAL Réseau	8.642.272	9.186.136	9.387.056	9.945.186
Ventes ELYO (R1)	1.486.561	1.923.832	1.963.176	2.202.026
Quote-part abonnement C.P.C.U.	56.599	83.348	108.677	112.580
TOTAL Ventes Extérieures	1.543.160	2.007.180	2.071.853	2.314.606
C.A. TOTAL	10.185.432	11.193.316	11.458.909	12.259.792

Le chiffre d'affaires total de la S.D.C.C. s'est élevé de 10.185 K.€ en 2002 à 12.259 K.€ en 2005 soit en hausse de 20,3 %.

Le chiffre d'affaires vente de chaleur au réseau s'est élevé de 8.642 K.€ en 2002 à 9.945 K.€ en 2005 soit en hausse de 15 %.

Les ventes à ELYO pour les besoins du LEM sont passées de 1.543 K.€. en 2002 à 2.314 K.€. en 2005 soit en hausse de 49,9 %.

b) Puissances souscrites (en K.W.) et vente de chaleur (en Mwh) :

Evolution des puissances souscrites (en K.W.)

KW SOUSCRITS	2002	2003	2004	2005
Réseau	95.849	96.230	96.606	97.729
LEM (*)	38.885			
TOTAL	134.734			

(*) Pour 2003-2004-2005, la S.D.C.C. n'a pas répondu à notre demande.

Evolution du volume des ventes de chaleur (en Mwh)

M.W.h.	2002	2003	2004	2005	2005/2004
Réseau	148.695	156.619	158.618	152.702	- 3,7 %
LEM	76.309	70.421	85.483	82.235	- 3,8 %
TOTAL	225.004	227.040	244.101	234.936	- 3,75 %
D.J.U.	2.091	2.310	2.309	2.263	- 2 %

c) Analyse des tarifs

Les tarifs moyens obtenus en divisant les ventes par les quantités physiques correspondantes ont évolué de la manière suivante :

TARIFS	2002	2003	2004	2005	2005/2004
Réseau R1 (€/Mwh)	43,26	43,50	43,99	48,72	10,75 %
Réseau R2 (€/Kw)	23,06	24,66	24,94	25,63	2,76 %
Moyen réseau (€/Mwh)	58,12	58,65	59,18	65,12	10,03 %
Moyen LEM (€/Mwh)	20,22	28,50	24,23	28,14	16,13 %

D'après les éléments de réponses fournis par le délégataire, les tarifs de ventes mensuels ont été les suivants sur les 3 derniers exercices 2004 - 2005 - 2006 :

	Proportionnel (R1) en €/MWh		Abonnement (R2) en €/Kw	
	Base	Optionnel	Base	Optionnel
janvier-04	37,91	47,62	41,33	20,68
février-04	37,87	47,61	41,40	20,71
mars-04	37,97	47,71	41,43	20,72
avril-04	37,68	47,45	41,53	20,76
mai-04	37,88	47,68	41,64	20,79
juin-04	37,86	47,69	41,74	20,83
juillet-04	39,57	49,46	42,01	20,96
août-04	39,55	49,45	42,02	20,97
septembre-04	39,54	49,46	42,08	20,99
octobre-04	40,75	50,72	42,24	21,05
novembre-04	40,63	50,68	42,51	21,14
décembre-04	41,51	51,57	42,55	21,16
Moyenne année 2004	39,06	48,93	41,87	20,90
	Proportionnel (R1) en €/MWh		Abonnement (R2) en €/Kw	
	Base	Optionnel	Base	Optionnel
janvier-05	42,18	52,25	42,61	21,19
février-05	42,23	52,32	42,63	21,20
mars-05	42,40	52,50	42,68	21,21
avril-05	41,34	51,50	42,87	21,28
mai-05	41,33	51,54	43,05	21,34
juin-05	41,45	51,69	43,14	21,38
juillet-05	44,54	54,80	43,13	21,32
août-05	44,58	54,87	43,20	21,34
septembre-05	44,82	55,12	43,27	21,36
octobre-05	47,64	57,99	43,44	21,43
novembre-05	50,54	60,93	43,55	21,47
décembre-05	51,27	61,69	43,66	21,51
Moyenne année 2005	44,53	54,77	43,10	21,34
	Proportionnel (R1) en €/MWh		Abonnement (R2) en €/Kw	
	Base	Optionnel	Base	Optionnel
janvier-06	53,53	63,95	44,15	22,02
février-06	53,85	64,27	44,17	22,02
mars-06	53,29	63,76	44,34	22,08
avril-06	52,48	62,97	44,40	22,11
mai-06	53,62	64,18	44,65	22,19
juin-06	53,51	64,14	44,84	22,27
juillet-06	54,89	65,55	45,46	22,80
août-06	55,03	65,71	45,52	22,81
septembre-06	55,16	65,88	45,65	22,86
octobre-06	54,50	65,27	45,83	22,93
novembre-06	55,12	65,89	45,80	22,91
décembre-06	55,10	65,87	45,82	22,92
Moyenne année 2006	54,17	64,79	45,05	22,49

d) Analyse des tarifs à destination du LEM

Une partie importante des ventes de chaleur (près de 35 %) est à destination d'ELYO pour les besoins du réseau de LEVALLOIS (le LEM).

Ce transfert de chaleur de la C.P.C.U. au LEM est régi par une convention tripartite datée du 22 mai 1990 qui prévoit la tarification suivante :

- Partie proportionnelle - Tarif C.P.C.U. x 1,03.
- Partie fixe ayant évolué d'après l'analyse du poste abonnement R₂ du compte de résultat de 56 K.€ en 2002 pour atteindre 112 K.€ en 2003.

Par ailleurs ce dispositif prévoit également le versement par ELYO de deux redevances :

- 2 % des ventes H.T. au LEM sur une saison de chauffe octobre à septembre au profit de la S.D.C.C. soit : 39.798 €. pour 2005 ;
- 4 % des ventes H.T. au LEM au profit de la Ville de CLICHY soit : 79.527 €. pour 2005.

Il convient de rappeler les réserves déjà émises par des rapports antérieurs sur les modalités de calcul retenues pour prendre en compte les pertes du réseau entre le comptage C.P.C.U. et le compteur LEM.

Ces pertes ne sont prises qu'à hauteur de 3 % alors que les pertes du réseau sont historiquement de l'ordre de 13 % sur les exercices 2003 - 2004 - 2005.

On peut estimer, compte tenu du positionnement du point de livraison au LEM par rapport au point de livraison de la C.P.C.U., qu'un coefficient de majoration de 10 % devrait être pris en compte au lieu de 3 % sur la part proportionnelle de vente de vapeur C.P.C.U. à ELYO.

Ce qui a une incidence de majoration de la valorisation des volumes vendus au LEM de $\frac{1,10}{1,03} = 1,068$.

I.2. AUTRES PRODUITS

a) Produits des activités annexes

Ce poste a évolué comme suit (K.€) :

	2002	2003	2004	2005
Produits annexes	54	-	42	53
Mise à disposition de personnel			12	7

Les produits annexes incluent des droits de raccordement, et la redevance facturée à ELYO pour le LEM, cette dernière a évolué de la façon suivante :

2002	2003	2004	2005
35	32	38	39

b) Reprise sur provisions GER (K.€.)

Ce poste correspond à la reprise des provisions pour GER passées dans les exercices précédents.

Il a évolué comme suit (K.€.)

	2002	2003	2004	2005
Reprise sur provisions GER	649	1065	933	1.188

et l'on note une reprise sur provision de caducité de 119 K.€ en 2005.

c) Autres produits (K.€.)

	2002	2003	2004	2005
Autres produits de gestion courante	312	6	420	12
Restitution des quotas CO ₂ utilisés				265

D'après les éléments fournis par le concessionnaire, les 312 K.€ de 2002 correspondraient à une reprise de charge d'exploitation sur facture non parvenue constituée sur exercice antérieur. Il en serait de même pour 2004.

On ne peut que s'interroger sur ces décalages qui modifient très sensiblement le profil du résultat courant avant impôt (Voir ci-dessous § II-13).

Quant à la restitution des quotas CO₂ utilisés, apparaissant sur l'exercice 2005, elle équilibre strictement une charge de même montant portée au poste «autres charges de gestion courante».

Or, il convient de remarquer que la S.D.C.C. mentionne dans son compte rendu financier de l'exercice 2005 qu'elle dispose de quotas alloués pour la période 2005-2007 de 125.733 tonnes de CO₂ cumulées. (Cf page 12 du C.R.F.).

Elle a déclaré pour 2005 une émission de 27.807 tonnes de CO₂, ce qui, rapporté à la moyenne annuelle de l'allocation soit : $\frac{125.733}{3}$ égal environ 41.600, laisse un excédent de

quota de $41.600 - 27.807 = 13.793$ tonnes de CO₂.

En toute transparence, cet excédent devait être valorisé et vendu sur le marché à un prix qui était alors de plus de 20 €. par tonne. Ce montant de $13.793 \times 20 = 275$ K.€. aurait dû ainsi être porté en produit du compte d'exploitation.

II. LES CHARGES D'EXPLOITATION

II.1. ACHATS D'ENERGIE CONSOMMES

a) Fioul

	2002	2003	2004	2005
Quantité (T)	707	790	501	1.033
Montant (K.€.)	118	239	154	266

Les quantités mentionnées sont celles figurant dans les annexes donnant le bilan énergétique de chaque exercice.

Les montants en K.€. tiennent compte de la variation de stock. On constate ainsi une évolution des prix moyens de la tonne de fuel utilisé de 166 €/T en 2002, 302 €/T en 2003, 307 €/T en 2004 et 257 €/T en 2005.

Or, l'évolution moyenne du prix DIREM a été la suivante pour le fuel de moins de 1 % de soufre, 201 €/T en 2002, 201 €/T en 2003, 187 €/T en 2004, 264 €/T en 2005.

Les chiffres des exercices 2003 et 2004 sont manifestement erronés et se traduisent par des surcoûts comptables.

b) Gaz

	2002	2003	2004	2005
Quantité (Mwh) (PCS)	128.250	140.625	151.416	134.497
Montant (K.€.)	1.907	2.210	2.608	3.223

L'évolution des prix moyens n'appellent pas de remarque particulière.

c) Vapeur C.P.C.U.

	2002	2003	2004	2005
Quantité (T)	192.345	219.182	221.972	224.538
Montant (K.€.)	2.835	3.614	3.484	3.963

d) Répartition des énergies (K.€.)

	2002	%	2003	%	2004	%	2005	%
Fioul lourd	118	2,5 %	239	3,9 %	154	2,4 %	266	3,7 %
Gaz	1.907	39,2 %	2.210	36,4 %	2.608	41,7 %	3.223	43,2 %
Vapeur CPCU	2.835	58,3 %	3.614	59,6 %	3.484	55,8 %	3.963	53,1 %
TOTAL	4.860	100 %	6.063	100 %	6.247	100 %	7.453	100 %

e) Rendements

Ils sont les suivants, tels qu'ils ressortent du rapport technique et financier du concessionnaire.

	2002	2003	2004	2005
Ventes de MVH	225004	227040	244101	234936
MWh vendus Elyo	76309	70421	85483	82235
MWh vendus réseau	148695	156619	158618	152702

Combustibles					
Vapeur	tonnes	192345	219182	221972	224598
	MWH	141538	157968	160647	160595
Fioul	tonnes	707	790	501	1033
	MWH	7 918	8 845	5 694	11 776
Gaz	MWH PCS	128 250	140 625	151 416	134 497
	MWH PCI	115 425	126 562	136 275	121 048
TOTAL appro (MWH)		264 881	293 375	302 616	293 419

Production (sortie chaufferie)					
Vapeur	Total	141 538	157 968	160 647	160 595
	rendement sortie chaufferie	111414	115471	121529	111741
Fioul					
Gaz	rendement sortie chaufferie	111414	115471	121529	111741
TOTAL production (MWH)		252 953	273 439	282 176	272 336

Pertes sur réseau	27 949	46 399	38 075	37 900
-------------------	--------	--------	--------	--------

Rendement production	95,50%	93,20%	93,24%	92,81%
Rendement réseau	88,95%	83,03%	86,51%	86,26%
Rendement global	84,95%	77,39%	80,66%	80,07%

Si on isole le rendement chaudières - soit le rapport entre l'approvisionnement fioul-gaz et la production correspondante.

On obtient :

Rendement chaudières	90,33 %	85,27 %	85,60 %	84,13 %
----------------------	---------	---------	---------	---------

On constate ainsi que le rendement chaudières est en baisse. Cela est moins marqué sur le réseau. A cela le concessionnaire interrogé ne répond pas valablement.

II.2. AUTRES ACHATS HORS COMBUSTIBLES

a) Achats matériels

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Achat matériel	15	27	27	19
Achat matériel GER	335	142	244	217

Pour ce qui concerne les achats matériel GER, voir ci-dessous § II-8.

b) Autres achats

Eau - électricité

Il n'y a pas de remarques particulières.

II.3. SERVICES EXTERIEURS

a) Sous-traitance

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Sous-traitance	1.159	1.424	1.123	1.458
<u>dont</u> : prestations métiers	432	426	432	483
travaux GER	725	977	680	972

Le concessionnaire, interrogé sur la teneur des prestations métier a donné le détail suivant :

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
- ELYO : Exploitation du réseau et des sous-stations	330	341	354	364
- APPAVE Contrôles et honoraires techniques	25	7	31	15
- ACTARIS : Contrôles et entretiens compteurs	64	43	44	46
- Sous-traitance diverse	17	27	42	23

Ce détail fait apparaître des prestations d'exploitation faites par ELYO.

Il conviendrait d'avoir plus d'information sur ce poste car de deux choses l'une, ou ce sont des coûts d'exploitation qui se superposent au coût propre d'exploitation de la S.D.C.C., ou ce sont des travaux de premier établissement qui doivent être compensés en produit dans le compte d'exploitation. Et dans les deux cas, ces montants pèseraient anormalement sur les charges de l'exploitation.

Pour ce qui concerne les travaux GER, voir ci-dessous § II-8.

b) Locations immobilières - mobiliers - travaux d'entretien

Il n'y a pas de remarques particulières.

c) Assurances

(K.€.)			
2002	2003	2004	2005
61	68	58,6	57

Il n'y a pas de remarques particulières.

II.4. ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Elle évolue de la façon suivante en K.€.

2002	2003	2004	2005
665	621	660	758

Cette charge, d'après la convention intervenue le 2 janvier 2001 entre ELYO et la S.D.C.C., est fixée à 6 % du chiffre d'affaires H.T. des ventes de chaleur.

Or, on ne retrouve pas exactement ce pourcentage quand on rapporte son montant au chiffre total des ventes de chaleur (cf § I-1 ci-dessus). On obtient plutôt 6,53 % pour 2002, 5,54 % pour 2003, 5,76 % pour 2004, 6,18 % pour 2005.

Mais surtout, ce chiffre de 6 % est très élevé.

La S.D.C.C. disposant en propre de son personnel d'exploitation affecté à temps plein (conformément à la réponse apportée par ELYO dans son courrier du 4 mai 2007), l'assistance d'encadrement général ne se traduit pas en général par l'application d'un montant supérieur à 2 % du chiffre d'affaires H.T..

De surcroît, une partie de cette charge d'assistance administrative devrait en équité être répercutée à ELYO au prorata des ventes de chaleur réalisées à destination du LEM.

II.5. IMPOTS ET TAXES

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
<u>dont</u> : taxe professionnelle	156	164	159	212
	151	161	155	208

Il n'y a pas de remarques particulières.

II.6. FRAIS DE PERSONNEL

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Frais de personnel	432	519	611	488
Charges sociales	204	239	271	241
TOTAL	636	758	882	729
(<u>Mais</u> hors indemnité de retraite)	(588)	(691)	(768)	(730)

L'exercice 2005 fait apparaître une discontinuité qu'il conviendrait d'analyser.

L'effectif de la S.D.C.C. a évolué comme suit - d'après les organigrammes fournis par le concessionnaire.

	2002	2003	2004	2005
Effectif total	26	19	22	22

La charge de personnel de l'exercice 2005 comporte manifestement une anomalie.

II.7. AMORTISSEMENTS INDUSTRIELS

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
	85	138	166	210
<u>Dont :</u>				
- Sur immobilisations incorporelles	0,4	1,5	1,8	1,7
- Sur immobilisations corporelles	34,7	60,8	74,5	70,5
- Sur amortissements industriels règle des 15 ans (domaine concédé)	50,-	75,7	90,-	137,9

Ces amortissements sont à rapprocher des investissements réalisés durant les exercices considérés, qui plus particulièrement pour ce qui concerne les investissements du domaine concédé justiciables de la règle des 15 ans sont les suivants :

2002	2003	2004	2005
378	384	471	995

On notera qu'en 2002, ce qui était déjà signalé, il n'y avait pas concordance entre les chiffres mentionnés dans le compte rendu technique et financier (610 K.€.) et le tableau des investissements du domaine concédé.

II.8. PROVISIONS POUR GER

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Dotation	831	857	869	923
Reprise	- 649	- 1.065	- 923	- 1.188
Différence	182	- 208	- 54	- 265
Provision figurant au bilan (1851 pour 2001)	2.033	1.825	1.771	1.506

On retrouve bien tous les chiffres figurant aux bilans à l'exception d'un écart de 8 K.€. sur 2005 (provision au bilan de 1.514 K.€. contre 1.506 K.€. sur la série précédente).

Ceci étant, comparant les reprises sur provisions GER figurant en produit du compte d'exploitation et mentionnées ci-dessus, avec les charges supportées en charges d'exploitation [- Achats GER (§ II-2a) et sous-traitance GER (§ II-3a)].

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Achats GER	335	142	244	217
Travaux GER	725	977	680	972
	1.060	1.119	924	1.189

Si pour 2004 et 2005, on retrouve les chiffres de reprise, on constate qu'en 2002, 411 K.€. sont restés en charges nettes et 54 K.€. en 2003, pesant d'autant sur le résultat.

II.9. AMORTISSEMENTS DE CADUCITE

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Dotation caducité	701	712	716	716
moins reprise	-	-	-	- 119
Fonds de caducité existant au bilan	10.765	11.477	12.193	12.789

On retrouve bien les chiffres figurant aux différents bilans.

Pour autant, il convient de rappeler que ces amortissements de caducité s'appliquent à tous les investissements du domaine concédé réalisés au plus tard en 2000, car à compter de 2001, soit 15 ans avant la fin de la concession, tous les investissements réalisés ensuite font l'objet d'un amortissement à hauteur de 1/15^{ème} de leur valeur pour chaque année écoulée depuis leur achèvement.

Ainsi à fin 2005, il reste 572 K.€. de valeur non amortie à la charge de la Ville en fin de concession.

Dans le même temps, à fin 2005, la provision pour GER figurant au bilan de la S.D.C.C. s'élevant à 1.506 K.€. sera, sauf disposition contraire (puisque ce n'est pas prévu au contrat de concession) acquise à la société - bien évidemment pour la valeur existant en fin de concession.

Ainsi, la large interprétation qui peut être faite entre investissement de GER et investissement du domaine concédé peut favoriser cette double récupération, gonfler les charges de l'amortissement à 15 ans, et lisser le résultat.

II.10. REDEVANCE A LA VILLE

Cette redevance au concédant est définie à l'article 4 de la convention de concession signée le 18 janvier 1965. Elle s'élève à 2 % des ventes de chaleur T.T.C. du réseau (hors LEM)
Elle a évolué comme suit :

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Redevance	214	211	224	237

Pour mémoire, le calcul donne :
206 K.€ pour 2002 et 219 K.€ pour 2003.

II.11. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
- Produits financiers	17	15	13	11
- Frais financiers	373	326	251	257
<u>dont</u> intérêts emprunts	185	157	104	99
intérêts compte courant	184	169	146	158
Résultat financier	- 356	- 311	- 238	- 246

Les produits financiers correspondent essentiellement au produit des immobilisations financières.

Les intérêts du compte courant ELYO sont décomptés suivant convention du 1^{er} janvier 2002 aux taux EONIA plus 1 %.

Les emprunts figurant aux bilans ainsi que le compte courant ELYO évoluent de la façon suivante :

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Emprunt	3.664	3.179	2.723	2.293
Compte courant	3.544	4.296	4.812	5.939

II.12. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

	(K.€.)			
	2002	2003	2004	2005
Résultat courant avant impôt	998	460	862	19

* * *

Avant d'établir une synthèse des observations qui ont été formulées précédemment et de leur incidence sur le résultat courant avant impôt, il importe de constater une anomalie existant entre l'évolution des ventes R₁ et des achats d'énergie (corrégés de la variation de stocks), telle qu'elle apparaît sur les comptes analysés.

L'évolution est en effet la suivante :

	(K.€.)				
	2001	2002	2003	2004	2005
- Ventes R ₁	8.356	7.918	8.736	8.940	9.642
- Variation d'un exercice à l'autre		- 438	+ 818	+ 204	+ 702
- Achats d'énergie	5.418	4.860	6.063	6.247	7.453
- Variation d'un exercice à l'autre		- 558	+ 1.203	+ 184	+ 1.206

Ces variations comparées sont incohérentes.

A minima, car la structure tarifaire comporte un effet de levier entre l'achat d'énergie et la valorisation de la partie proportionnelle R_1 , on devrait constater :

- Sur 2002 : Une baisse plus importante des recettes R_1 d'au moins - 120 K.€.
- Sur 2003 : Une hausse plus importante des recettes R_1 d'au moins + 385 K.€.
- Sur 2004 : Un écart mineur plus important des recettes R_1 d'au moins - 20 K.€.
- Sur 2005 : Une hausse plus importante des recettes R_1 , d'au moins + 504 K.€.

Comme il n'apparaît pas de façon évidente des anomalies dans l'analyse des tarifs (cf I-1c) la cause de ces écarts ne peut résulter que d'erreurs dans les volumes vendus. Ce point important devra faire l'objet d'une analyse technique approfondie.

Ceci étant, ces incohérences ont une incidence sur le résultat avant impôt tel qu'il a été présenté par la société.

Reprenant maintenant les différents points soulevés, nous obtenons :

	(K.€)			
	2002	2003	2004	2005
Résultat <u>courant</u> avant impôt de la S.D.C.C.	998	460	862	19
Anomalie des variations R_1 et achats énergie	- 120	+ 385	- 20	+ 504
Vente au LEM majoration du coefficient (cf. I-1d)	+ 158	+ 205	+ 209	+ 235
Quota CO ₂ (cf. I-2c)	-	-	-	+ 275
Exclusion des prestations exploitation ELYO (cf. II-3-a) (sous réserve d'inventaire)	+ 330	+ 341	+ 354	+ 364
Réduction du poids de l'assistance administrative, pour le porter à 2 %	+ 443	+ 414	+ 440	+ 505
Refacturation au LEM de sa quote-part de l'assistance administrative prise à 2 %	+ 29	+ 38	+ 39	+ 44
RESULTAT <u>COURANT</u> CORRIGE	1.838	1.843	1.884	1.946

Toutes choses qui situeraient le résultat courant à un niveau moyen de 16 % du chiffre d'affaires.